

BILAN DE L'EXPÉRIMENTATION DE REVÉGÉTALISATION AUTOUR DU REFUGE DE L'ARPONT

RAPPEL DU CONTEXTE

En 2013, le Parc national de la Vanoise a entièrement reconstruit le refuge de l'Arpont. Ces travaux ont entraîné d'importants terrassements aux abords du refuge et la destruction de la végétation en place.

À l'issue du chantier en 2014, une expérimentation a été mise en œuvre en collaboration avec l'IRSTEA, pour tester différentes modalités de revégétalisation réalisables dans un espace protégé à plus de 2300 m d'altitude.



Construction du nouveau refuge 25 juin 2013

Installation des placettes de revégétalisation 7 août 2014

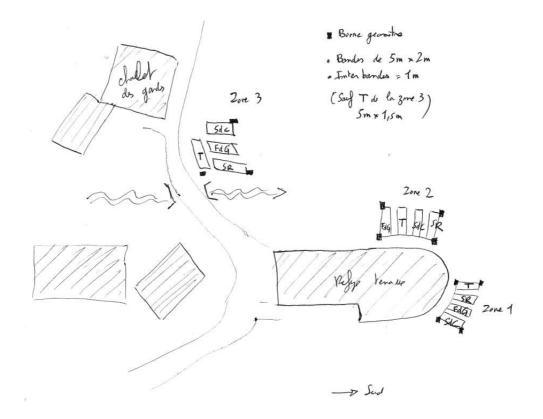
MATÉRIELS ET MÉTHODES

Des placettes d'environ 10 m² (5 m x 2 m) ont été installées sur trois emplacements autour du refuge et ensemencées selon quatre modalités :

- 1. **SdC**: semences du commerce.
- 2. FdG: graines récupérées dans un fond de grange dans le cœur du Parc à proximité (Bellecombe).
- 3. **SR** : graines récoltées sur place à l'aide d'un "aspirateur".
- 4. T: placette témoin sans semis.

N.B. Pour la réalisation de cette expérimentation, une autorisation d'introduction de graines dans le cœur du Parc a été accordée par le directeur du Parc national de la Vanoise (arrêté n° 05/2013).

Chaque modalité étant répétée trois fois, c'est donc au total 12 placettes expérimentales qui ont été mises en place. Le plan ci-après localise l'emplacement des placettes autour du refuge. Chaque zone de relevé est balisée sur le terrain par des bornes de géomètre.



Plan de localisation des placettes expérimentales

Une première série de relevés le long de transects par la méthode des points contacts a été effectuée les 12 & 13 août 2015 par les personnels de l'IRSTEA et les agents du Parc national de la Vanoise. Malheureusement, en raison de départ de personnels à l'IRSTEA, ces données sont aujourd'hui introuvables et aucune exploitation de cet état initial n'a pu être réalisée.





Relevés de la végétation 12 août 2015

Une deuxième série de relevés simplifiés a été réalisée le 31 juillet 2018 par le Parc national (Joël Blanchemain & Thierry Delahaye). Sur chaque placette ont été relevés le recouvrement global de la végétation, la liste la plus exhaustive possible des plantes vasculaires présentes et les espèces dominantes.

RÉSULTATS

Recouvrement de la végétation

Les photographies ci-dessous illustrent, sur la zone III, la recolonisation de la végétation.

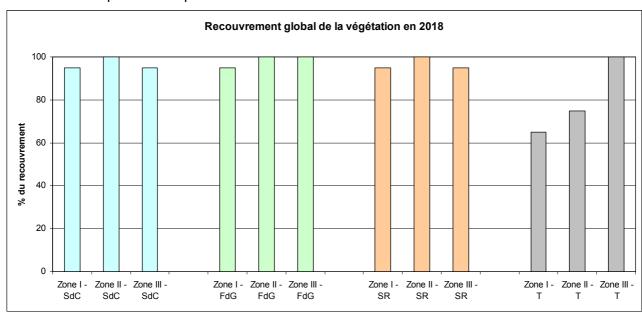




Vue générale de la zone III 7 août 2014

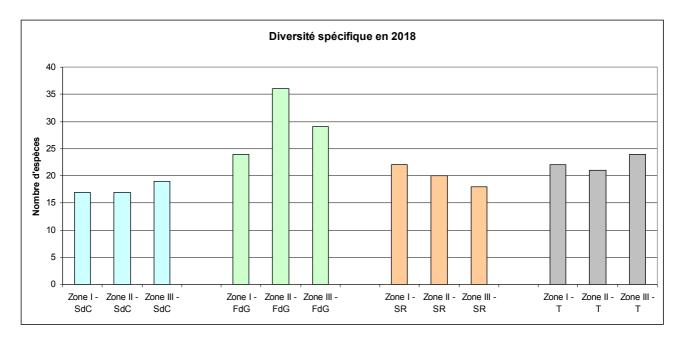
Vue générale de la zone III 31 juillet 2018

Le graphique ci-après montre que cinq années après la fin des travaux, le couvert végétal a été entièrement reconstitué sur les placettes suivies. Seules les placettes témoins, où aucune graine n'a été volontairement apportée présentent un taux de recouvrement globalement plus faible. Les observations visuelles effectuées sur l'ensemble des abords du refuge confirment les résultats observés sur les placettes expérimentales.

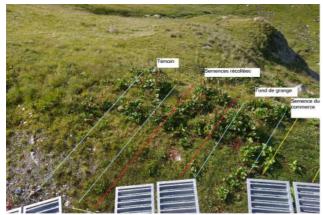


Diversité spécifique

L'évaluation de la diversité spécifique est homogène pour chacune des quatre modalités testées. D'après les relevés effectués en 2018, les trois placettes "FdG" ensemencées avec les graines récupérées dans le foin stocké dans une grange à Bellecombe dans le cœur du Parc (sur le versant en rive gauche du Doron de Termignon en face du refuge de l'Arpont et à une altitude équivalente) présentent la diversité spécifique la plus élevée. Nous notons dans les plantes inventoriées (Cf. annexe I) des espèces typiques des prairies de fauche de montagne : Bistorta officinalis, Heracleum sphondylium, Myosotis alpestris, Trisetum flavescens, etc. Toutefois, ce ne sont pas ces espèces qui dominent sur ces placettes "FdG" ; en effet les quatre espèces avec un recouvrement supérieur à 25 % sont : Dactylis glomerata, Rumex alpinus, Trifolium pratense et Trifolium repens.



Les trois placettes ensemencées avec un mélange de semences du commerce (**SdC**) comptabilisent la plus faible diversité spécifique. Pour le recouvrement, seules trois espèces contribuent à la majorité du couvert végétal sur l'une ou l'autre de ces placettes "**SdC**" (recouvrement supérieur à 50 % ou compris entre 25 et 50 %): *Festuca* sp., *Rumex alpinus* et *Trifolium repens*.





Vue générale de la zone I 31 juillet 2018

Placette SdC, zone I 31 juillet 2018

Entre ces diversités spécifiques maximale (FdG) et minimale (SdC), la situation est intermédiaire pour les deux autres modalités, avec quelques différences pour les espèces dominantes. Sur les placettes témoins (T), nous retrouvons Rumex alpinus et Trifolium repens avec un recouvrement >

25 % avec en complément des plantes appartenant au genre *Alchemilla* et non identifiées ici au niveau spécifique. Sur les placettes ensemencées avec des graines récoltées sur place (**SR**), en plus des espèces à fort recouvrement déjà notées pour les autres modalités (*Rumex alpinus, Trifolium pratense, Trifolium repens*) s'ajoute *Agrostis stolonifera*.

DISCUSSION

La reconstitution d'un couvert végétal semble acquise sur l'emprise des travaux de 2013 autour du refuge de l'Arpont. D'après le témoignage de Valérie Lefèvre, gardienne du refuge, ce résultat a été rendu possible d'une part par une mise en défens des placettes expérimentales et de l'ensemble des espaces autour du refuge hors cheminements des randonneurs et d'autre part par un arrosage régulier en 2014 à l'initiative de la gardienne.

Les recouvrements un peu plus faibles sur les placettes témoins peuvent s'expliquer par un piétinement lié à une mise en défens moins efficace, en particulier dans la zone I (recouvrement de 65 %) où la placette témoin jouxte un étendage pour faire sécher le linge du refuge...

Si l'objectif de reverdir les abords du refuge est atteint, la meilleure solution par rapport à la biodiversité pour y parvenir mérite quelques commentaires.

La solution "fond de grange" qui donne en 2018 la plus forte diversité spécifique a bénéficié à l'Arpont de conditions idéales mais peu reproductibles sur d'autres sites. En effet, la probabilité de disposer facilement à proximité du site à ensemencer d'un foin récolté dans des conditions écologiques similaires est faible.

Les placettes "semences du commerce" ont reçu un mélange de graines "3 vallées" classiquement utilisé pour la re-végétatilisation des pistes de ski. Sa composition théorique est la suivante :

Phleum pratense 20 %

Festuca rubra "gazonnante" 20 %

Festuca rubra "traçante" 20 %

Festuca ovina 15 %

Lolium perenne 10 %

Trifolium repens 10 %

Lotus corniculatus / Trifolium pratense 5 %

Trifolium repens domine (taux de recouvrement > à 25 % ou > à 50 %) sur ces placettes mais également dans les autres modalités suivies. Or cette espèce est spontanément très peu présente dans le cœur du Parc.

Lolium perenne (le Ray-grass) sans être dominant reste présent sur les trois placettes "**SdC**" et apparaît également dans une placette témoin. Cette espèce des prairies artificielles est quasiment absente du cœur du Parc.

Curieusement Phleum pratense n'est plus détecté en 2018 sur les placettes "SdC".

L'expérimentation montre que des espèces introduites peuvent se maintenir et même coloniser efficacement les surfaces disponibles. Cette capacité est amplifiée pour des plantes comme *Trifolium repens* qui ont un fort pouvoir de multiplication végétative, dans le cas présent par des tiges radicantes.

La modalité « graines récoltées sur place » (SR) présente l'avantage d'être aisément reproductible sur n'importe quel site de taille modeste. Les graines sont récoltées à l'aide d'un aspirateur portatif aux abords immédiats de la parcelle à revégétaliser. Après un travail préparatoire du sol, de type hersage, les semis sont effectués juste après la récolte. La surface peut être piétinée pour compacter le sol et faciliter l'enfouissement des graines. Elle évite l'introduction d'espèces

allochtones et permet de reconstituer une diversité floristique comparable à la végétation alentours. Pratiquement toutes les espèces inventoriées sur ces placettes "SR" sont connues à l'état spontané autour du refuge de l'Arpont.

Le cas de *Rumex alpinus* interroge : cette espèce présente un taux de recouvrement > 25 % sur les quatre modalités testées. Cette espèce typique des reposoirs à bétail était déjà présente autour des anciens bâtiments du refuge. Elle a vraisemblablement été dispersée et favorisée par les terrassements liés aux travaux. Il est probable que sans intervention de type fauche répétée avec exportation, elle poursuive son expansion aux abords du refuge.

CONCLUSION

Même s'il n'a pas été possible dans le cadre de cette expérimentation de suivre dans le détail, année après année, la reconstitution progressive du couvert végétal autour du refuge de l'Arpont, les observations effectuées en 2018 témoignent qu'il est possible en cinq ans de cicatriser les ouvertures laissées par un chantier à 2300 m d'altitude.

Pour restaurer des petites surfaces, en particulier dans un espace protégé, la technique consistant à récolter des graines sur place pour ensemencer paraît être le meilleur compromis au regard de la facilité de mise en œuvre, du coût et du résultat attendu en matière de respect de la biodiversité locale.

Thierry Delahaye, 16 janvier 2019.

ANNEXE I – Relevés 2018

Zone I - SdC	Zone I - FdG	Zone 1 - SR	Zone 1 - T	
Achillea millefolium	Achillea millefolium	hillea millefolium Achillea millefolium		
Agrostis capillaris	Agrostis capillaris	Agrostis capillaris	Agrostis stolonifera	
Alchemilla sp.	Alchemilla sp.	Agrostis stolonifera	Alchemilla sp. 1	
Dactylis glomerata	Betonica hirsuta	Alchemilla sp.	Alchemilla sp. 2	
Festuca sp.	Bistorta officinalis	Bistorta officinalis	Carum carvi	
Leontodon hispidus	Bromopsis erecta	Campanula scheuchzeri	Cerastium fontanum subsp.	
Lolium perenne	Clinopodium alpinum	Dactylis glomerata	vulgare	
Lotus corniculatus	Dactylis glomerata	Festuca laevigata	Dactylis glomerata	
Plantago lanceolata	Festuca laevigata	Festuca laevigata Festuca sp.		
Plantago media	Galium pumilum	Galium pumilum	Galium pumilum	
Rhinanthus alectorolophus	Lotus corniculatus	Lotus corniculatus	Leontodon hispidus	
Rumex alpinus	Onobrychis viciifolia	Luzula alpina	Phleum rhaeticum	
Silene vulgaris	Plantago lanceolata	Plantago serpentina	Plantago major	
Tragopogon pratensis	Plantago media	Rhinanthus alectorolophus	Potentilla aurea	
subsp. <i>orientalis</i>	Ranunculus acris subsp.	Rumex alpinus	Rumex alpinus	
Trifolium pratense	friesianus	Sagina glabra	Sagina glabra	
Trifolium repens	Rhinanthus alectorolophus	Silene nutans	Silene nutans	
	Rumex alpinus	Silene vulgaris	Thymus sp.	
	Sagina glabra	Thymus sp.	Trifolium pratense	
	Silene nutans	Trifolium pratense	Trifolium repens	
	Silene vulgaris	Trifolium repens	Trifolium thalii	
	Thymus sp.	Trisetum flavescens	Trisetum flavescens	
	Trifolium pratense		Tussilago farfara	
	Trifolium repens			
	Trisetum flavescens			

Zone II - SdC	Zone II - FdG	Zone II - SR	Zone II - T	
Achillea millefolium	Achillea distans Agrostis capillaris		Achillea millefolium	
Cerastium fontanum subsp.	Achillea millefolium	Agrostis stolonifera	Agrostis stolonifera	
vulgare	Alchemilla sp.	Alchemilla sp.	Atocion rupestris	
Deschampsia caespitosa	Arrhenatherum elatius	Arabis ciliata	Cerastium fontanum subsp.	
Euphrasia minima	Campanula scheuchzeri	Cerastium fontanum subsp.	vulgare	
Festuca sp.	Carduus defloratus	vulgare	Clinopodium alpinum	
Geranium sylvaticum	Carum carvi	Euphrasia minima	Dactylis glomerata	
Lolium perenne	Cerastium fontanum subsp.	Festuca sp.	Euphrasia minima	
Myosotis alpestris	vulgare	Helianthemum	Festuca laevigata	
Poa alpina	Clinopodium alpinum	nummularium	Festuca sp.	
Rhinanthus alectorolophus	alectorolophus Dactylis glomerata Lotus corniculatus	Lotus corniculatus	Myosotis alpestris Rhinanthus alectorolophus Rumex alpinus	
Sagina glabra	Deschampsia caespitosa	Luzula alpina		
Trifolium badium	Festuca laevigata	Phleum rhaeticum		
Trifolium pratense	Galium pumilum	Plantago maritima subsp.	Sagina glabra	
Trifolium repens	Geranium pyrenaicum	serpentina	Sedum alpestre	
Trifolium thalii	Leucanthemum adustum	Poa alpina	Taraxacum sp.	
Trisetum flavescens	Lotus corniculatus	Rumex alpinus	Trifolium badium	
Veronica serpyllifolia subsp.	Lotus corniculatus subsp.	Sagina glabra	Trifolium pratense	
humifusa	alpinus	Silene nutans	Trifolium repens	
	Medicago lupulina	Trifolium badium	Trifolium thalii	
	Myosotis alpestris	Trifolium pratense	Trisetum flavescens	
	Onobrychis viciifolia	Trifolium repens	Veronica serpyllifolia subsp.	
	Plantago lanceolata	Trisetum flavescens	humifusa	
	Plantago maritima subsp.			
	serpentina			

Plantago media
Ranunculus sartorianus
Rhinanthus alectorolophus
Rumex alpinus
Sagina glabra
Silene vulgaris
Taraxacum sp.
Tragopogon pratensis
subsp. <i>orientalis</i>
Trifolium badium
Trifolium pratense
Trifolium repens
Trisetum flavescens
Tussilago farfara
Viola Cf. tricolor

Zone III - SdC	Zone III - FdG	Zone III - SR	Zone III - T	
Alchemilla sp.	Achillea millefolium Agrostis stolonifera		Agrostis stolonifera	
Blitum bonus-henriscus	Alchemilla sp.	Alchemilla sp.	Alchemilla sp.	
Carum carvi	Blitum bonus-henriscus	Carum carvi	Carum carvi	
Cerastium fontanum subsp.	Carlina acaulis	Cerastium fontanum subsp.	Dactylis glomerata	
vulgare	Carum carvi	vulgare	Festuca sp.	
Dactylis glomerata	Clinopodium alpinum	Dactylis glomerata	Gnaphalium sylvaticum	
Elymus caninus	Dactylis glomerata	Deschampsia caespitosa	Hypericum maculatum	
Festuca sp.	Deschampsia caespitosa	Festuca sp.	Lolium perenne	
Galeopsis tetrahit	Festuca laevigata	Gnaphalium sylvaticum	Myosotis alpestris	
Galium pumilum	Galium pumilum	Leontodon hispidus	Phleum rhaeticum	
Gnaphalium sylvaticum	Geranium pyrenaicum			
Lolium perenne	Lotus corniculatus	Phleum rhaeticum	Poa alpina	
Myosotis alpestris	Medicago lupulina	Plantago media	Poa supina	
Plantago lanceolata	Myosotis alpestris	Poa alpina	Rumex alpinus Sagina glabra Sedum alpestre Taraxacum sp. Thymus sp.	
Poa alpina	Onobrychis viciifolia	Rumex alpinus		
Ranunculus acris subsp.	Plantago lanceolata	Trifolium badium		
friesianus	Plantago media	Trifolium pratense Trifolium repens		
Rumex alpinus				
Trifolium pratense	Rumex alpinus Trisetum flavescens		Trifolium pratense	
Trifolium repens	Sagina glabra			
Veronica arvensis	Salvia pratensis			
	Sedum alpestre		Trisetum flavescens	
	Silene vulgaris		Veronica fruticans	
	Taraxacum sp.		<i>Veronica serpyllifolia</i> subsp.	
	Tragopogon pratensis		humifusa	
	subsp. <i>orientalis</i>			
	Trifolium badium			
	Trifolium pratense			
	Trifolium repens			
	Trisetum flavescens			